



Communiqué

Réunion Bilatérale DI-SPS 05 Nov. 2021

Parmi les nombreux sujets abordés par le SPS :

Ce 05 novembre 2021, notre Organisation Syndicale a eu confirmation du Directeur Interrégional qu'il a bien saisi le DRFIP suite à la demande du SPS faite le 07 juillet dernier, pour que puissent être régularisés (payés) au-delà du plafond des 108 heures les cumuls d'heures supplémentaires.

Le SPS a rappelé que cette opération, si elle devait avoir lieu, devrait s'entendre sur une période donnée et bien évidemment ne pas devenir une règle. 108h/trimestrielle étant le seuil de travail. Le SPS souhaiterait que la liquidation pleine ou partielle par paiement de ces sommes soit effectuée afin de remettre à plat les compteurs des agents de certains établissements et services de la région Occitanie. Le SPS attend donc un retour, espérons-le favorable, à cette demande.

Dotation Holster de poitrine : Lors de la Bilatérale du 07 juillet dernier, il avait été évoqué l'idée d'adopter un port d'arme plus approprié aux missions générales des PREJ (comme, en finalité, des agents ayant qualité d'ESP). Le port à la poitrine pour les chauffeurs est une piste sérieuse qui a malheureusement fait l'objet d'une temporisation de la part de la DAP. En effet, la DAP signale que l'utilisation du holster de poitrine doit faire l'objet d'une formation auprès des agents.

Plus généralement et pour le DI, la formation doit être une priorité pour les établissements. Les ERIF doivent palier aux personnels en formation. Le DI priorise les CP de Seysses, Perpignan et la MA de Mende pour le déploiement de ces équipes. Les équipes dédiées ne sont pas d'actualité car trop de vacances de postes sur la Région.

Taux de couverture des établissements : Le DI nous informe qu'il a demandé à la DAP à ce que le taux de couverture des personnels soit porté à 100% pour les établissements souffrant de surencombrement (Nîmes, Béziers, Perpignan, Seysses) en lieu et place de l'habituel 96% qui engendre pour partie 113 vacances de postes actuellement sur l'Occitanie. L'actualisation, après la campagne de mobilité, doit permettre d'obtenir un comblement de 57 postes vacants. En portant de 96% à 100% le taux de couverture, ceci aurait permis d'obtenir 28 postes de plus. Mais la DAP a tranché en ne suivant pas la requête du DI, ramenant ainsi le gain à +6 agents seulement au lieu des 28.

Thème Population Pénale :

-Désengorgement du CP Seysses : Le DI annonce la mise en place de transferts de détenus tous les mois vers d'autres établissements moins surchargés.

-Le SPS interpelle le DI concernant le retour effectif (*au moment de la réunion*) d'une détenue MAF sur le CP Seysses alors même que cette dernière vient d'être condamnée tout récemment pour « s'en être prise » au Surveillants de ce Quartier. Inacceptable pour le SPS, le DI va rentrer en contact avec la Direction de Seysses pour résoudre ce souci de 1^{er} ordre.

PÔLE PSE : Après que le SPS ai dressé un état des lieux de ce service, notre organisation a suscité l'intérêt de voir se déplacer le Directeur Interrégional sur le pôle de Toulouse-Seysses. En effet, sur place, il sera plus évident de constater et d'évaluer le travail des agents ainsi que de quantifier les difficultés auxquelles ils font face quotidiennement.

Info Prej Nîmes : Le DI annonce que la fameuse note de service imposant le « jardinage des espaces vert » de la base aux agents et qui trônait sur les murs du Prej, a été retirée.

Une note de service a été émise précisant et recadrant l'emploi de certains véhicules administratifs qui tendaient à être détournés en véhicules de fonctions par certains gradés.

7 TOS et 1 lettre de Félicitations ont été remis aux agents de ce PREJ pour symboliser les actes héroïques et leur bravoure dont ils ont fait preuve le 14 SEPTEMBRE 2021 à l'occasion des intempéries qui avaient frappé cette région.

Concernant la construction des nouveaux établissements pénitentiaires de la région, le Directeur nous indique que le choix pour MURET 2 est pour l'instant fixé à 200 places MAH et 400 en CD.

Le 05 novembre 2021

Le Délégué Régional SPS-Toulouse-Occitanie :

Nicolas FRANCOIS

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!



LE Syndicat 100% Surveillants !